

Insertion des diplômés de l'enseignement supérieur et territorialisation de la mesure

- **Alain Frickey** *
Sociologue, Chargé de recherche CNRS, URMIS-SOLIIS
- **Jean-Luc Primon** *
Sociologue, Maître de Conférences, URMIS-SOLIIS

La mutation des enquêtes nationales d'insertion.

Au cours de ces deux dernières décennies, l'essor de la population étudiante a eu pour effet le doublement du nombre de jeunes diplômés sortis de l'enseignement supérieur, long ou court¹. Cet afflux de diplômés s'est accompagné d'un accroissement sans précédent des données sur les parcours des étudiants. Ces informations proviennent d'institutions variées, certaines à vocation nationale, comme le CEREQ ou l'OVE national, d'autres, sous l'égide des Conseils Régionaux, sont issues d'un dispositif d'observation commun à l'ensemble des universités d'une région², les dernières enfin sont produites à l'échelle des établissements universi-

Les difficultés d'insertion rencontrées par les jeunes sortant du système éducatif, conjuguées à l'accroissement des effectifs de l'enseignement supérieur, sont largement à l'origine de l'affinement et de la sophistication du dispositif d'enquêtes retraçant les parcours d'insertion. Avec les lois de décentralisation des années 80 et la politique de contractualisation entre le ministère et les établissements d'enseignement supérieur, on assiste à un foisonnement des sources statistiques au niveau local. Cette évolution pose un problème de comparabilité des données produites et la question de la territorialisation de l'information statistique. Ce sont ces thèmes que ce texte se propose d'aborder à travers la mesure de l'insertion des diplômés du supérieur.

taires, qui se sont dotés au cours des années 1990 d'observatoires de la vie étudiante. Quelles sont les raisons du développement d'un système d'information où coexistent enquêtes nationales et données localisées ?

Dans les années 70, les premières enquêtes d'insertion ont vu le jour dans une perspective d'adéquation entre le titre et le poste. C'était le temps où les responsables politiques craignaient avant tout une pénurie de main d'œuvre qualifiée, pénurie renforcée par le fonctionnement

* UMR 7032, URMIS-SOLIIS, NicePôle universitaire St Jean D'angely,
24 Ave des diables bleus, 06300 Nice
Frickey@unice.fr
Primon@unice.fr

défectueux de l'orientation des jeunes dans le système scolaire. C'est dans ce contexte que s'est déployé le dispositif IVA (Insertion dans la Vie Active) du CEREQ qui visait à évaluer en termes d'emploi la rentabilité des formations mesurée à l'aune « du mètre étalon qu'était le contrat à durée indéterminée » (Cam, 1994).

Cette perspective adéquationniste entre la formation et l'emploi est mise à mal par la détérioration du marché du travail qui marque la fin des années soixante-dix et les années 80. Avec la montée du chômage et des situations de précarité, la temporalité de l'insertion se transforme. L'insertion professionnelle ne peut plus être décrite comme un simple point de rencontre entre une offre de formation et le marché de l'emploi. L'allongement de la période de transition entre la sortie du système scolaire et la stabilisation dans l'emploi, la multiplication des situations alternant emplois précaires, chômage, petits boulots, retour en formation, stages d'insertion, etc. rendent nécessaire l'intégration de ces catégories aux frontières mal délimitées dans la description du processus d'insertion. Méthodologiquement, les enquêtes de cheminement retraçant les parcours pendant les premières années qui suivent la sortie de la formation initiale prennent le pas sur les enquêtes dites d'insertion fondées sur une interrogation quelques mois après la fin des études. L'allongement de la période de transition impose de nouveaux outils d'observation, des indicateurs plus dynamiques et complexes, construits dans la durée: la proportion de chômeurs de longue durée; la durée d'accès au premier emploi, etc. Ces nouveaux indicateurs paraissent au premier abord assez simples, mais n'en sont pas moins des constructions qui nécessitent une clarification préalable à leur utilisation. Cette prise en considération d'éléments comme la durée ou la diversité des formes d'apprentissage traduit une évolution des modèles théoriques et d'analyse du lien formation-emploi, vers des schémas de lecture qui mettent l'accent sur l'influence des différences institutionnelles, culturelles et sociales sur le marché du travail (Mansuy & Méhaut, 1999). En d'autres termes, l'allongement des temporalités d'insertion a fortement contribué à modifier une représentation du marché du travail qui ne ferait que sanction-

ner une formation inadaptée en retardant l'accès à l'emploi de certaines catégories de diplômés. Dans la mesure où l'allongement de la transition atteint tous les diplômés, le modèle explicatif qui mettait en cause essentiellement la formation et les caractéristiques individuelles des jeunes en faisant l'impasse sur l'état du marché du travail voit sa crédibilité entamée.

Le développement de l'information statistique localisée.

L'afflux d'étudiants dans les universités ainsi que les difficultés d'insertion rencontrées par la très grande majorité des jeunes sortant du système éducatif sont largement à l'origine de l'affinement du dispositif d'enquêtes, mais, jusqu'au milieu des années 80, celui-ci n'existe pratiquement qu'au niveau national³. Dans la seconde moitié de cette décennie, avec les lois de décentralisation, l'espace local devient de plus en plus un échelon de référence sur le plan politico administratif. Dans le domaine de l'action éducative et de la formation, le rôle et la place des territoires sont renforcés notamment en raison du transfert de la charge des lycées et collèges aux régions et aux départements ou de l'attribution aux régions de la responsabilité de la formation professionnelle.

Ces nouvelles dispositions institutionnelles ont donc suscité à l'échelon régional ou même infrarégional, un intérêt pour les questions d'insertion des jeunes et contribué à la formulation de nouvelles approches de la relation formation-emploi, ainsi qu'à la mise en place et au développement de nouveaux dispositifs d'observation. Dès cette époque, le dispositif IVA du CEREQ se régionalise. Plutôt que d'une tentative de décentralisation au niveau régional ou académique de la conception et de la production de l'information, il s'est agi de transférer en l'état la problématique et les méthodes élaborées à l'échelon national et de conserver ainsi un contrôle sur les initiatives locales (Cam, 1994). Dans le même temps, les relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur se sont modifiées avec, notamment, la création, dès le milieu des années 80, d'un conseil national d'évaluation (CNE) chargé d'évaluer les univer-

sités et d'apprécier les contrats passés⁴.

La politique de "contractualisation" entre le ministère et les établissements d'enseignement supérieur initiée en 1988 dans un contexte de croissance durable des effectifs étudiants, participait de ce mouvement de décentralisation. Le principe en était clair : il fallait laisser à la "périphérie" le soin de définir ses objectifs et ses besoins et de négocier les priorités avec le centre. La contractualisation impliquait une plus grande autonomie des universités vis-à-vis de leur administration de tutelle et, du point de vue de celle-ci, les contrats d'établissement devaient à la fois reconnaître la diversité des situations et contribuer à réduire les déséquilibres. C'est ainsi que les premiers contrats ont été signés par des établissements du Nord et de l'Ouest de la France, régions sous-équipées par rapport aux autres régions françaises (Musselin, 1997).

A la fin des années 80 et au début des années 90, avec le développement de cette politique de contractualisation entre l'Etat et les universités, nous assistons progressivement à la mise en place au sein des établissements, d'organismes chargés à la fois de l'observation des carrières étudiantes dans les cursus universitaires et d'enquêter sur le devenir professionnel des diplômés de l'établissement⁵. Le rôle premier de la plupart de ces instances est de favoriser une meilleure information des étudiants en vue d'améliorer leur orientation scolaire ou professionnelle. Mais, de plus en plus, ces organismes se voient dévolu un rôle de producteur d'indicateurs pouvant servir à l'évaluation interne et externe des établissements, notamment au moment de l'élaboration des contrats d'établissement avec l'Etat. Certains ajoutent même à leur activité la prospective et l'ingénierie économiques (Hermen, 1998).

On assiste ainsi à partir des années 90 à un foisonnement de statistiques d'établissements sur les étudiants, les études supérieures et l'insertion des diplômés sans aucune méthode commune de production, d'exploitation et de diffusion. Comme le souligne Rose (1999), ces données sont produites sans concertation entre les différentes institutions et, au sein même des établissements universitaires, coexistent pêle-mêle, statistiques administratives, tableaux de bord mesurant réussites et redoublements,

enquêtes d'insertion sur la situation des sortants d'une ou plusieurs filières de formation et enquêtes de cheminement (le plus souvent rétrospectives) retraçant les parcours 3 ans après la fin des études.

Ce manque de cohérence des informations produites à l'échelle des établissements universitaires pose également des problèmes attenants à la territorialisation de l'information statistique. Desrosières (1994) souligne fort justement que l'histoire de la statistique nationale française s'est forgée autour de la notion de délocalisation, avec un glissement du local vers le territorial⁶. Ce retour vers le local implique selon Desrosières une perte de limpidité des mesures, soit parce que les services publics locaux fonctionnent au niveau local selon des règles, des systèmes d'action et de description mis en œuvre au niveau national, soit parce que l'information produite est spécifique à un lieu donné et peut difficilement se prêter à comparaisons :

« Ainsi se dessine une tension entre le territoire, espace d'équivalence associé à une action institutionnelle et susceptible d'être découpé, et d'autre part la localité, comme support d'une vie sociale, économique et politique aux composantes et interactions multiples, dont les habitants peuvent souhaiter des descriptions synthétiques ». (Desrosières, 1994)

C'est cette articulation entre les espaces et le problème de l'information statistique en tant qu'elle constitue un langage de comparaison et de description de la réalité que nous souhaiterions aborder dans le développement qui suit.

L'expérience de l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Nice-Sophia Antipolis

Nous nous référerons ici à notre expérience commune de responsables d'un observatoire de la vie étudiante attaché à un établissement universitaire et à notre pratique des enquêtes d'insertion auprès des diplômés du supérieur.

En 1994, l'Université de Nice-Sophia Antipolis s'est dotée d'un observatoire (OVE-UNSA) dont l'objectif principal était de fournir des informations relatives à l'insertion professionnelle des étudiants. Dans le cadre de ses missions, cet organisme a réalisé en 1997 une enquête auprès

de l'ensemble des diplômés de toutes ses filières. L'originalité de cette investigation résidait dans le fait qu'il s'agissait d'une application à l'échelle locale d'un dispositif d'observation largement éprouvé à l'échelle nationale: l'enquête auprès des diplômés de l'enseignement supérieur du CEREQ⁷. A contre-courant du mouvement d'autonomisation des études sur les diplômés, nous avons choisi de réaliser notre investigation en synchronie avec l'enquête nationale du CEREQ (Sigot & Vergnies, 1998) et en adoptant strictement la même méthodologie. Notre objectif consistait d'une part à comparer les résultats localisés avec ceux du niveau national et, d'autre part, à apprécier la validité et les limites d'une telle démarche. A partir de cette expérience, il s'agissait, pour nous, d'interroger la pertinence des indicateurs standards d'insertion (taux de chômage, précarité, mobilité, CPS, etc.) qui, par définition, agrègent la diversité des situations locales dès lors qu'ils sont appliqués à une autre échelle. Il nous paraissait opportun de comparer l'échelon national et l'échelon local, en nous donnant tout à la fois comme objectif d'évaluer les résultats par rapport à une norme, et de nous interroger sur la définition et la validité de la norme elle-même, au regard des résultats localisés. Autrement dit, c'est dans la perspective d'une réflexion critique sur les "indicateurs de résultats" et en visant à mettre au jour des disparités plutôt qu'un classement que nous avons analysé et comparé les données.

L'insertion à l'échelon local et national

Il n'est pas de notre propos ici de détailler l'insertion des étudiants niçois par rapport à celle de l'ensemble des diplômés des universités françaises⁸. Il s'agira plutôt, à partir d'une méthodologie d'enquête et de calcul d'indicateurs d'insertion strictement identiques de s'interroger sur les origines de la spécificité de l'insertion professionnelle des étudiants niçois par rapport à l'ensemble des universitaires et d'engager une réflexion sur la pertinence des indicateurs standards qui permettent habituellement dans les enquêtes nationales d'apprécier l'entrée dans la vie active des étudiants.

A l'issue de l'enquête, les indicateurs d'insertion se sont révélés être sensiblement défavorables aux niçois: le chômage de longue durée (plus de 6 mois sur 34 mois) était supérieur de 3 points à Nice; le poids des cadres en mars 1997 était inférieur de 3,5 points; enfin la proportion des emplois à durée indéterminée indiquait des écarts très prononcés. Pour autant, ces indicateurs sont-ils strictement comparables? En effet, la similitude des deux enquêtes n'implique nullement une homogénéité des populations analysées. Il se pourrait, par exemple, que les différences observées au moment de l'insertion professionnelle renvoient non pas aux conditions particulières que connaîtraient les niçois sur le marché du travail mais plutôt aux différences ou aux variations dans la structure des populations de diplômés soumises à la comparaison. Autrement dit, pour pouvoir conclure sur la particularité des conditions d'insertion des étudiants niçois, il faudrait au préalable s'assurer que les disparités face à l'entrée dans la vie professionnelle ne résultent pas simplement d'une différence initiale des deux populations.

Dans notre cas, la distribution de l'ensemble de la population étudiante et celle des étudiants niçois selon le niveau de diplôme et la spécialité ne montre que de légères différences de structure. Pour la comparaison, nous avons cependant calculé la valeur des indicateurs à l'échelon local et national selon un même niveau d'études et une même spécialité. On contrôle ainsi l'effet de ces deux sources de variation et on apprécie l'effet des conditions d'insertion propres à chaque échelon.

Dans l'analyse nous avons pu montrer que les disparités que nous observions entre l'échelon local et national sous le rapport du chômage de longue durée, des formes d'emploi ou bien des positions socioprofessionnelles relevaient moins des différences de structure entre les deux populations étudiantes que des conditions extérieures propres au marché du travail local. Cette conclusion se trouvait renforcée par le fait que l'emploi des étudiants à l'extérieur de l'académie de Nice était le plus souvent d'une forme plus stable que l'emploi local.

Tous ces résultats confortent l'hypothèse selon laquelle les écarts entre l'échelon niçois et l'échelon national sont la conséquence d'une

forte inscription de l'insertion professionnelle des étudiants niçois sur le territoire de l'académie de Nice et des conditions plus mauvaises qu'ils y trouvent. Dans nos observations, cette disparité est d'ailleurs sensiblement modérée ou atténuée par le fait que 30 % des étudiants quittent le marché du travail local et trouvent ailleurs des conditions d'emploi plus favorables : embauches au sein d'entreprises d'envergure nationale, contrats à durée indéterminée plus fréquents, salaires et responsabilités plus élevés. Dans le département des Alpes-Maritimes en effet, sur les 38.300 établissements publics ou privés décomptés en 1993, seulement 637 comptaient plus de 50 salariés, soit 1,7 % de l'ensemble. Cette prééminence des PME dans le tissu économique local ne reste pas sans conséquences sur les conditions et formes d'emploi que connaissent les étudiants qui se sont insérés localement

L'espace de l'insertion professionnelle

Ces données attestent que l'insertion professionnelle des étudiants niçois est fortement territorialisée et enracinée dans l'espace économique local. C'est à notre sens un des changements majeurs intervenus depuis une vingtaine d'années. A l'issue d'une des premières enquêtes d'insertion menées en France à l'échelle d'une université, nous concluons, à propos de l'Université de Nice (Amiot & Frickey, 1978), que le marché de l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur était un marché national. L'insertion locale ne laissait que peu de place aux positions sociales de "cadres" et, dans ces conditions, les non diplômés de l'Université étaient principalement ceux qui s'inséraient localement.

Au cours des années 80, les Universités et l'environnement économique ont tissé des liens qui ont certainement contribué à ancrer localement l'insertion étudiante. A ce titre, l'Université se métamorphose peu à peu en acteur de l'emploi local. Ce changement est le résultat conjoint de la croissance de la scolarisation dans l'enseignement supérieur, de la transformation du système productif et de la structure des emplois. On peut également y voir la conséquence de la féminisa-

tion de l'enseignement supérieur, sachant qu'à diplôme égal, les femmes sont toujours plus nombreuses à s'insérer à proximité de leur lieu d'études que les hommes.

Mais en retour, cet enracinement de l'Université dans un environnement socio-économique de proximité peut faire craindre un développement des inégalités d'insertion des étudiants qui sera moins imputable au fonctionnement propre du système d'enseignement qu'aux caractéristiques de l'économie locale et à son marché du travail. Un aménagement futur des études supérieures qui viserait à garantir au mieux l'insertion des étudiants devrait d'ailleurs s'efforcer de préserver une homologation nationale des titres universitaires afin d'offrir aux étudiants le choix de la mobilité⁹. La localisation de l'insertion professionnelle ne doit pas faire oublier que les étudiants qui quittent leur lieu d'études occupent plus que les autres, et notamment dans la fonction publique, une activité en affinité avec leur niveau d'études et leur formation.

Un tel constat ne reste pas sans conséquences sur la signification et l'interprétation des indicateurs d'insertion. En effet, avec la volonté d'évaluer la production des établissements en se fondant sur des critères externes, il arrive souvent que l'on assimile la situation des étudiants face à l'emploi ou au chômage à un indicateur de résultats des établissements. Or, à l'issue de notre examen des disparités de l'insertion professionnelle des étudiants niçois et de l'ensemble des universitaires, on se rend compte combien une telle assimilation est abusive. Les taux de précarité, de chômage ou de cadres sont avant tout des descripteurs des conditions d'entrée dans la vie professionnelle plutôt que des indications des performances ou du rendement d'un établissement d'enseignement.

Le changement d'échelle

A ce stade de notre travail, il nous faut enfin revenir sur la tentative qui consiste à appliquer à l'échelle d'un établissement un dispositif d'enquête élaboré au plan national. Au bilan, l'emprunt au CEREQ de sa méthode d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés s'avère être positif. En premier lieu, une telle

enquête permet de disposer d'une connaissance factuelle localisée tout en préservant la comparabilité nationale des résultats. La comparaison des indicateurs standardisés à l'échelle locale et nationale permet, d'ailleurs, de mieux maîtriser la composition des agrégats statistiques (taux de chômage, taux de précarité, etc.) et autorise aussi la production d'une connaissance propre sur les conditions spécifiques d'insertion des diplômés de l'établissement. Notre étude (Frickey & Primon, 1998) est d'ailleurs riche d'enseignements sur la valeur indicative de ces agrégats dans le cadre d'une d'évaluation externe des formations à l'échelle d'un établissement: les indicateurs d'insertion sur le marché du travail ne sauraient être assimilés tels quels à des indicateurs de résultats d'un établissement. En second lieu, cette méthode offre, comme dans les enquêtes nationales, la possibilité de disposer d'informations assez précises sur les conditions d'entrée dans la vie professionnelle des étudiants, sur les emplois occupés et même sur la dimension spatiale de l'insertion. En revanche, il est important de ne pas demander à l'investigation plus qu'elle ne peut fournir. En particulier, l'ampleur d'une enquête auprès des diplômés d'une Université est forcément conditionnée par le flux annuel des étudiants qui quittent l'établissement et le système éducatif; ce qui signifie que le traitement statistique des informations est limité par le nombre d'individus concernés. En d'autres termes, à l'échelle d'un établissement, ce type d'approche est satisfaisant pour disposer d'un cadrage statistique et analyser l'insertion par grands domaines de formation ou par niveaux de diplômes, mais ne favorise pas une étude approfondie du devenir professionnel des étudiants de chaque grade. Parce qu'elle porte sur une population dont la taille est limitée, il est évident que l'étude ne permet pas une comparaison interne très détaillée des spécialités de l'établissement. De même, son objet n'est pas d'apporter des réponses à une interrogation prospective sur les métiers ou les formations. En retour, l'extension de ce type d'enquête à plusieurs établissements d'une même région permettrait certainement des comparaisons intéressantes. A l'échelle d'une seule Université, les données et les analyses ainsi produites peuvent aider à la décision,

notamment au moment de l'élaboration du projet d'établissement, en établissant d'abord quelles sont les principales fonctions économiques et sociales que remplit objectivement l'enseignement universitaire, en montrant ensuite l'effet des déterminants scolaires (grades, spécialités) ou sociaux (sexe, origine sociale) qui conditionnent l'entrée dans la vie professionnelle mais aussi le poids des conditions externes du marché du travail sur l'insertion des étudiants, en dessinant enfin la carte des bassins d'emploi avec leurs spécificités qui offre une connaissance localisée de l'insertion.

Sur ce dernier point, le dispositif reste perfectible car la prise en compte de la dimension spatiale de l'insertion demeure assez élémentaire dans les enquêtes. Le questionnaire dont les thèmes sont principalement centrés sur l'activité professionnelle ne permet pas de disposer d'un calendrier de la mobilité spatiale comme on dispose d'un calendrier d'emploi ou du chômage. Mais pour mieux apprécier la place des diplômés dans l'économie locale, il devient également nécessaire d'améliorer le système d'information sur les zones d'emploi et d'aller vers la réalisation d'études sur le recrutement des entreprises qui permettrait de saisir la structure socioprofessionnelle, le niveau de qualification, l'âge des entrées dans l'emploi et d'estimer le taux de pénétration des jeunes scolaires dans l'emploi local¹⁰.

Le renouvellement périodique de ce type d'étude devrait permettre un suivi de l'évolution temporelle des conditions d'insertion des étudiants et fournir à chaque fois les éléments statistiques de référence permettant de programmer dans les établissements les enquêtes complémentaires à entreprendre, en vue notamment d'accroître l'information professionnelle des étudiants, de renseigner les responsables de formation sur le devenir de leurs étudiants, d'envisager les partenariats à établir dans le monde socio-économique, etc. En d'autres termes, il s'agit d'apporter régulièrement des points d'appui au débat public sur la vie et le développement universitaire (Desrosières, 1992).

En conclusion, nous pouvons dire que l'ancrage territorial de l'emploi étudiant fait désormais de l'espace local un lieu de référence qui légitime les analyses localisées et l'introduction des

variables géographiques dans les enquêtes d'insertion. La localisation ou la territorialisation de l'information statistique ne résulte pas seulement d'une transformation des équilibres politico-administratifs, mais elle renvoie également à une réalité de l'insertion. ■

- 1 123.000 en 1977 contre 287.000 en 1996 (Source: DPD 1999).
- 2 L'exemple le plus abouti est représenté par l'OURIP en Rhône-Alpes
- 3 Exception faite de quelques expériences locales novatrices comme la comparaison du devenir des étudiants des universités de Nice et de Lille dans les années 70.
- 4 Loi n°84-52 du 26 janvier 1984
- 5 A la journée nationale des observatoires qui s'est déroulée à Dijon en avril 1998, 37 observatoires d'université avaient été recensés.
- 6 A l'origine, la "statistik" allemande, appliquée en France jusque vers les années 1830, avait le sens de monographie locale, où la quantification intervenait peu. C'est la lente émergence des techniques probabilistes, connues depuis le XVIIIème siècle, mais longtemps non appliquées car elles supposaient "une homogénéité du territoire que rien ne pouvait garantir", avec comme corollaire la généralisation au cours de la première moitié du XXème siècle des enquêtes par sondage qui a contribué à accroître la délocalisation de l'information, les échantillons retenus n'étant représentatifs qu'au niveau national (Desrosières, 1994).
- 7 La réalisation de cette extension a impliqué un travail en relation constante avec les chercheurs du CEREQ, membres du groupe de réflexion "enseignement supérieur". Nous les remercions ici de leur précieuse collaboration.
- 8 Le lecteur intéressé par les résultats détaillés de cette étude pourra se reporter utilement au rapport publié par l'OVE-UNSA (Frickey, Primon, 1998).
- 9 Cette mobilité devrait même être garantie au delà des frontières nationales, par une définition des équivalences sur le plan européen.
- 10 Dans cette perspective, l'exploitation des déclarations annuelles de données sociales (DADS) offre des possibilités intéressantes, mais encore insuffisantes, pour analyser le recrutement local des diplômés du supérieur.

Références

- Amiot, M., & Frickey, A. (1978). *A quoi sert l'Université? Une université, ses étudiants et le marché de l'emploi*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Cam, P. (1994). Mesurer l'insertion: enjeux et ambivalence d'une notion. *Critiques sociales*, N°5-6, janvier 1994, 55-65.
- Desrosières, A. (1992). Discuter l'indiscutable: raison statistique et espace public. *Raisons Pratiques*, 3, 131-154.
- Desrosières, A. (1994). Le territoire et la localité: deux langages statistiques. *Politix*, N°25, 46-58.
- D.P.D. (1999). *Repères et Références Statistiques 1998*. Ministère de l'Education Nationale.
- Frickey, A., & Primon, J.-L. (1998). Les diplômés de l'Université et l'emploi. Analyse localisée de l'entrée dans la vie professionnelle des étudiants. *Etudes et Documents*, N°13, Observatoire de la Vie Etudiante; Délégation à l'Aménagement du Territoire (DATAR), oct. 1998. En novembre 2002, ce document était disponible sur le site: <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
- Hermen, J.-L. (1998). *Les observatoires de la vie étudiante. Outil d'évaluation et de prospective au service du projet d'établissement universitaire*. Université de Toulouse I, Mars 1998.
- Mansuy, M., & Méhaut, P. (1999). Les enquêtes d'insertion: usages savants, usages décisionnels. In J.J. Paul (dir.), *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs* (pp. 249-272). Paris: Editions Sociales Françaises.
- Musselin, C. (1997). Les universités à l'épreuve du changement: préparation et mise en œuvre des contrats d'établissement. *Sociétés Contemporaines*, N° 28, 79-101.
- Rose, J. (1999). Connaissance des parcours étudiants et transformation des pratiques universitaires, In Dix ans d'observation de l'enseignement supérieur: acquis et perspectives? *Actes du colloque de l'OURIP*, Lyon 4 et 5 octobre 1999.
- Sigot, J.-C., & Vergnies, J.-F. (1998). L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur. CEREQ, *Document Observatoire*, n°137.